

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC MENJOULET sur la commune principale de l'AIOT chemin rural dit du bois 64160 GABASTON.

La référence de votre dossier est A-3-GAJ5YR30N et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/12/2023 à 16h32 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **43172332900022**

Raison sociale **GAEC MENJOLET**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

CHEMIN ALLIOT

64290 GAN

Signataire

Qualité : **GERANT**

Référent

Fonction : **GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC MENJOLET**

Description des activités :

DESCRIPTION GENERALE DE L'EXPLOITATION Modification de la déclaration du 04/04/2023.

Construction d'une stabulation pour l'élevage de bovins. Elevage de bovins sur l'exploitation :

Méthode d'élevage : élevage en stabulation, en pâturages et en montagne. Elevage en stabulation sur litière accumulée. Production de fumiers. Production d'azote : - 196 Vaches allaitantes sans son veau : 4.5 mois en stabu x 68 kgN/an = 13328 kgN dont 4998 kgN maîtrisable. - 10 Femelles > 2ans : 4.5 mois en stabu x 54 kgN/an = 540 kgN dont 203 kgN maîtrisable. - 20 Femelles 1- 2ans , croissance : 4.5 mois en stabu x 42.5 kgN/an =850 kgN dont 319 kgN maîtrisable. - 80 Femelles < 1 an : 3 mois en stabu x 25 kgN/an = 2000kgN dont 500 kgN maîtrisable. - 11 mâles > 2 ans : 4.5 mois en stabu x 73 kgN/an =803 kgN dont 301 kgN maîtrisable. - 90 mâles 0-1 an , engraissement : 6 mois en stabu x 20 kgN/an =1800 kgN dont 500 kgN maîtrisable. - 80 mâles 0-1 an, croissance : 3 mois en stabu x 25 kgN/an = 2000 kgN dont 500 kgN maîtrisable. Total N maîtrisable 7721 kg. Elevage de poulets Label. Elevage de 8800 poulets par bande. Elevage en bande unique – Elevage sur litière accumulée – Production de fumiers – Total N maîtrisable 1162 kg.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

chemin rural dit du bois

64160 GABASTON

X : 439544

Y : 6256321

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 90 u	Nombre d'animaux 90 u	D
2101	2101-3	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 196 u	Nombre de vaches 196 u	D
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 8800 Animaux-Eq	Nombre d'emplacements 8800 Animaux-Eq	D

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

PLAN D'EPANDAGE : SCEA ABESIAU - N°pacage : 64179892 - Ilots n° 1-2-3-4-6-7 commune de Riupeyrous. n°9 commune de Monassut. N°11-17-21 commune de Gabaston. N°18 commune de Ouillon. N°19 commune d'Abère. N°23-24-25 commune de Pontacq. Soit 34HA29. M.FERRIE Frédéric N°pacage : 64168201 - Ilots n° 1-5 commune de St Laurent Bretagne. N° 2-7 commune d'Higuères souye. Soit 13HA59 GAEC MENJOLET - N°pacage 64178071 - Ilots n°9 commune de Gabaston. N°10 commune d'Higuères souye. N°20 commune de Pontacq. N°37 commune de Larreule. Soit 17HA80. Surface totale épandable 65HA68. PRODUCTION TOTALE D'AZOTE MAITRISABLE : - veaux et bovins : 7721 kgN - poulets label : 1162 kgN Soit au total : 8883 kgN produit par an.